



**IMPRIME DE DEMANDE DE BRANCHEMENT
AU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT**

*Document à transmettre le plus rapidement possible.
Commencement des travaux entre 2 et 3 mois après la
demande en moyenne.*

Cadre 1.1 : Demande de branchement	A remplir par le demandeur et à transmettre à la Communauté de Communes
---	--

Nom et Prénom du Demandeur :

Adresse de résidence :

Adresse du branchement demandé :

.....

Téléphone :/...../...../...../..... Portable :/...../...../...../.....

Mail :@.....

↪ Joindre un plan de situation ou un plan cadastral.
↪ Joindre un plan de masse sur lequel figure les réseaux.

Construction neuve : OUI NON

Si OUI, N° de Permis de Construire :

Date de dépôt du permis de construire :

Si OUI, la parcelle est-elle déjà viabilisée : OUI NON

Si NON, le logement est-il équipé d'une fosse : OUI NON
Si oui, la fosse devra être vidangée, désinfectée et remblayée.

Si NON, le logement est-il déjà équipé d'un branchement : OUI NON

Type d'effluents à raccorder (plusieurs choix possibles):

- Eaux usées domestiques (toilettes, WC, salle de bain, cuisine ...)
- Eaux pluviales
- Eaux de parking, nombre de places :
- Eaux industrielles ou d'activité professionnelle spécifique
- Aire de lavage, utilisation :
- Autres (préciser) :

Présence d'un système de récupération des eaux de pluie pour alimentation de sanitaires:
 OUI NON si OUI, utilisation :

Remarques particulières :

.....

Date :

Signature du Demandeur :

Cadre 1.2 : Réalisation du branchement public	A remplir par le demandeur et à transmettre à la Communauté de Communes
--	---

Je souhaite que la Communauté de communes dresse un devis auprès d'entreprises qualifiées pour réaliser ce type de travaux sur le domaine public : OUI NON

Si OUI, le montant des travaux sera réglé sur facture de la Communauté de Communes après réalisation du branchement.

Si NON, le propriétaire peut faire réaliser le branchement par une entreprise de son choix, les travaux devront être exécutés suivant les prescriptions du Service Public et les règles de l'art (fascicule 70 entre autres). Le raccordement proprement dit au réseau public ne peut être réalisé que par le Service Public ou pour le compte de celui-ci, après acceptation du devis relatif aux frais de raccordement par le propriétaire. Le propriétaire ne pourra débiter les travaux sans l'avis favorable délivré après instruction de la demande de raccordement.

Dans le cas où le propriétaire se chargerait des travaux en domaine public (hors raccordement proprement dit), le propriétaire ou l'entreprise qu'il aura mandatée :

- doit impérativement obtenir les autorisations de travaux (DT-DICT, autorisation du service de voirie,...) ;
- est soumis aux prescriptions réglementaires nationales et établies par la collectivité propriétaire de la voirie ;
- doit effectuer les essais d'étanchéité et de compactage par une entreprise certifiée COFRAC et fournir un plan de récolement au Service Public ;
- est responsable des désordres et dommages durant la période de garantie.

Le propriétaire doit prévenir la Collectivité cinq jours avant les travaux en domaine public et doit permettre un contrôle de la pose des canalisations et regard avant remblaiement. Le Service Public pourra imposer la présence d'un de ses agents lors du remblaiement de la tranchée.

Dans l'hypothèse où les dispositions constatées ne seraient pas conformes aux prescriptions du présent règlement, les installations en cause ne seraient pas raccordées au réseau public.

Conformément au Code de la Consommation, le demandeur peut exercer son droit de rétractation dans un délai de 14 jours à compter de la signature du devis sur courrier envoyé en recommandé au siège de la Communauté de communes.

Date :

Signature du Demandeur :

Cadre 1.3 : Participation à l'Assainissement Collectif (PRE ou PFAc)	A remplir par le demandeur et à transmettre à la Communauté de Communes
---	---

- Conformément à l'article L1331-7 du Code de la Santé Publique, une participation pour raccordement est instituée par la Communauté de Communes. Par délibération, le Conseil Communautaire a fixé le montant de la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif à 1 300 € par branchement.
- Le règlement de cette participation est exigible dès que l'immeuble est raccordé au réseau. Une facture sera envoyée par le Trésor Public.

Date :

Signature du Demandeur :

Cadre 1.4 : Engagement du demandeur	A remplir par le demandeur et à transmettre à la Communauté de Communes
--	---

Je m'engage à me conformer en tout point au règlement de service d'assainissement de la Communauté de Communes (visible sur le site Internet : www.paysdenuitssaintgeorges.com ou tenu à disposition dans les locaux du pôle Environnement, possibilité d'envoi postal ou électronique sur simple demande).

Les tarifs sont également visualisables sur le site Internet de la Communauté de communes ou diffusables sur simple demande.

Date :

Signature du Demandeur :

Cadre 2.1 : Autorisation de branchement	A remplir par le Service Assainissement
--	---

Informations sur le réseau public:

Type de collecteur	Eaux usées	Eaux pluviales	Unitaire
Collecteur de la rue, diamètre			
Profondeur du collecteur			

Raccordement au réseau public autorisé aux conditions suivantes :

Type de raccordement	Eaux usées
Diamètre du branchement	
Pente minimale du branchement à respecter	
Conditions particulières	

Remarques particulières :

.....

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de dissocier les évacuations d'eaux pluviales et d'eaux usées de votre immeuble sur le domaine public, au moyen de deux canalisations, et ce même si le réseau public actuel est unitaire.

Date :

Signature de la Communauté de Communes :

Cadre 2.2 : Refus d'autorisation de branchement	A remplir par le Service Assainissement
--	---

Causes du refus :

Date :

Signature de la Communauté de Communes :

Cadre 3 : Réalisation du branchement privé	A remplir par l'entreprise qualifiée choisie
---	--

Raison sociale de l'entreprise qualifiée :

Date de commencement des travaux:.....

Durée prévue pour la réalisation des travaux :

Remarques particulières :

L'entreprise s'engage :

- à avoir pris connaissance des prescriptions de la Communauté de communes.
- à prévenir le service assainissement en cas de modification des dates d'intervention.
- à ne pas remblayer tant que le service assainissement n'a pas contrôlé la conformité du branchement.
- à avoir pris les mesures nécessaires, auprès de la mairie et des concessionnaires de réseaux, pour intervenir sur le domaine public.

Date :

Signature de l'entreprise :

Cadre 4 : Contrôle de conformité des travaux de branchement privé	A remplir par l'entreprise qualifiée / le Service Assainissement avant remblaiement
--	---

1) Conformité du branchement : conforme non-conforme impossibilité de vérification

Date :

Si non-conforme, détails :

.....

Si impossibilité de vérification :

- causes de l'impossibilité :.....

.....

- détails des réserves :.....

.....

2) Levée des non-conformités ou réserves éventuelles le :

<p>Date :</p> <p>Visa et cachet Communauté :</p>	<p><u>Contrôles acquittés par l'entreprise qualifiée choisie:</u></p> <p>Date :</p> <p>Signature de l'entreprise :</p>
--	--

Cadre 5 : Contrôle des installations privées	A remplir le Service Assainissement en présence du demandeur
---	--

Date du contrôle :

Nom du contrôleur :

Contrôle réalisé en présence de, agissant en qualité de

Motif de non-contrôle (refus, absence....) :

Eaux usées

	Nombre	Raccordé au réseau EU	Raccordé au réseau EP	Raccordé en fosse septique	Raccordé en puits perdu	En attente	Non trouvé	RDC, étage, sous-sol
Evier								
Lave vaisselle								
Lave Linge								
Siphon de sol								
WC								
Douche								
Baignoire								
Lavabo								
Bidet								
Autres:.....								

Eaux pluviales

Toiture : chéneau								
Grille cour								
Grille descente de garage								
Avaloir								
Autres:								

Plan fourni lors du contrôle :

 OUI NON

Présence de boîtes de branchement :

 OUI NON

Présence de regards de visite :

 OUI NON

Observations :

.....

Date :Signature du contrôleur :Signature du demandeur
ou de son représentant :